



LEGEND BOUCLES ® @ BASTOGNE  
5 & 6 Mars 2022

Date: 03-03-2022

Time: 10:00 hrs

Subject: BULLETIN N°: 2

Document No: 1/2

From: Clerk of Course

To: All competitors / crew members

Number of pages: X Attachments: X

Modifications du règlement particulier :

1.3 Officiels de l'épreuve :

Observateur RACB Sport : Safety delegate RACB Sport : Alain PENASSE  
Responsable Parc : Jean-Louis DEMARTEAU  
Relations avec les Concurrents : ~~Simone~~ SCHEILMER

### LEGEND, YOUNGTIMER, CHALLENGER :

#### Art. 18 DEPART

18.2 le départ sera donné de minute en minute pour l'ensemble des participants dans les catégorie legend , Challenger et Youngtimer.

### LEGEND, YOUNGTIMER, CHALLENGER :

26.7 Pour le dimanche 6 mars, l'ensemble des RT est en power stage. Toutes les pénalités (pénalités forfaitaires y compris) seront multipliées par 2. Précision : ceci ne concerne pas les pénalités aux contrôles horaires ni les pénalités Slow Zones.

### CLASSIC 50 & 60

#### Art. 18 DEPART

18.2 le départ sera donné de minute en minute aux 50 premiers numéros en **Classic 60**. Les autres **Classic 60**, le départ sera donné de 30 secondes en 30 secondes.

Le départ sera donné de 30 secondes en 30 secondes pour l'ensemble des numéros en **Classic 50**.

Les départs seront donnés de 1 minute en 1 minute pour les participants en **Classic 50** et **Classic 60** lors du Day 2.

### Classic 60 & Classic 50 :

26.6. Le **RT 12** sera parcouru en power stage, les pénalités intermédiaires, les pénalités forfaitaires de l'art. 22.17. et les pénalités liées au respect des Slow Zones et GP y seront multipliées par deux, à l'exception des pénalités de contrôle horaire.

Jean-Claude MENUT

Joost DEMEESTER E

Leo SUETENS

Président du Col des Com Sportifs

Membre du Col des CS

Membre du Col des CS